

# Conditions générales de vente de « l'abeille naturelle » au 20 août 2021

## Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive entre l'entreprise « l'abeille naturelle », et toute personne, ci-après dénommée le client, effectuant un achat auprès de « l'abeille naturelle ».

Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de l'achat ou de passation de la commande et mentionnées sur le bon de commande et sur la facture.

Les ventes sont faites aux présentes conditions qui priment sur toutes autres, sauf stipulations particulières écrites de notre part. Toute commande et achat par le client signifie une parfaite connaissance des conditions générales de vente et son entière adhésion à celles-ci, sans contestation possible de validité ou de bien-fondé.

## Prix

Les prix sont exprimés en euros, la TVA étant non applicable, art.293b du CGI.

## Commande

Toute commande sera accompagnée d'un acompte dont le montant est indiqué sur le bon de commande, sous forme encaissable qui ne sera donc pas remboursable en cas de désistement. Un stage ne fait pas l'objet d'acompte.

La validité des devis est de cinq jours, la date limite y est indiquée. Au-delà de ce délai, la commande pourra ne pas être prise en compte par l'abeille naturelle, le cachet de la poste faisant foi.

Tout règlement, acompte ou solde total implique l'acceptation tacite des présentes CGV par le client.

## Stage

Le stage d'initiation, à caractère non-professionnel, d'après-vente liée à l'achat d'un ou plusieurs essaims ne fait pas l'objet d'acompte, cette formation pouvant être annulée à tout moment soit par le client soit par l'abeille naturelle sans justification.

Le stage est non-diplômant et non agréé par un organisme officiel.

Le client dégage entièrement la responsabilité de « l'abeille naturelle » en cas d'accident lors de la formation, entre autres, dans le cas de piqûre(s) d'abeilles et de leurs conséquences.

## Conditions de Règlement

Le règlement s'effectue au comptant net sans escompte sauf accord particulier écrit convenu de « l'abeille naturelle ».

Les règlements par chèque ou espèces des essaims sont acceptés au moment de leur retrait.

Les règlements par virement bancaire devront avoir été crédités avant le retrait ou l'expédition, à défaut la transaction ou l'expédition sera reportée à une date ultérieure en fonction d'une nouvelle disponibilité des essaims et reines.

Les règlements de solde anticipé et acomptes par chèque seront remis en banque dix jours avant l'expédition des reines.

Conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, une indemnité de 40€ est due en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement figurant sur la facture, ainsi que des pénalités de retard au taux de 3 fois celui de l'intérêt légal annuel. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

## Transport

Le transport des essaims est toujours réalisé à la charge et aux risques du client. Le transport des reines par Colissimo suivi est effectué sous la responsabilité et aux risques du client.

## Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes conditions générales de vente.

## Loi Informatique et libertés

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique, fichiers et libertés du 6 janvier 1978, les informations facultatives communiquées par l'utilisateur au travers de la réalisation d'un bon de commande diffusé par mail, indépendamment des sites, permettant de répondre à la demande du client potentiel, et destinées à l'abeille naturelle, responsable du traitement, sont utilisées à des fins de gestion purement administrative. L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification relativement à l'ensemble des données nominatives le concernant en écrivant à [contact@apiculture-passion.fr](mailto:contact@apiculture-passion.fr).

## Conditions particulières

Les essaims sont livrés dans nos locaux ou dans l'un de nos ruchers, ils ne sont jamais expédiés. Le port d'une tenue de protection complète est exigé pour transférer et retirer les essaims. Au cas où le client jugerait une colonie non conforme ou que la reine ne soit pas visible, le client a la faculté d'annuler la transaction pour cette colonie.

Les essaims et reines voyagent sous la pleine et entière responsabilité du client. Le client est sensé posséder une maîtrise apicole suffisante concernant la manipulation, le transport des essaims et des reines ainsi que de leurs installations et gestion future.

Les essaims doivent être déclarés par le client auprès des autorités administratives et services sanitaires compétents de son département. Le client se doit d'assurer les essaims au minimum en responsabilité civile. Les clients se doivent d'être particulièrement vigilants concernant les risques allergiques provoqués par les piqûres d'abeilles isolées ou en nombre pour eux-mêmes aussi bien que pour leur entourage ou voisinage. Il appartient au client de vérifier la législation, notamment locale, en vigueur concernant l'implantation des ruches.

La responsabilité de « l'abeille naturelle » est limitée à la remise des essaims et reines acceptée par l'acquéreur au moment de la vente, celui-ci ayant la possibilité de refuser sans indemnité cette remise s'il la considère comme non conforme, sans aucun recours ultérieur possible concernant un quelconque remplacement ou une compensation d'un préjudice subi suite à un mauvais développement, une mortalité ou à un problème sanitaire du fait ou non du producteur. Toute réclamation est à formuler sous 72 heures après la prise en compte du ou des essaims ou la réception du ou des reines. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

La production des essaims et reines étant soumise à différents facteurs indépendants de notre volonté, la souscription du présent bon de commande ne nous oblige pas à livrer. Le bon de commande n'implique pas une livraison certaine ni en termes de quantité ni en termes de délai de livraison. En cas d'empêchement de quelque nature que ce soit, l'acompte sera remboursé sans aucune possibilité d'indemnisation autre et la transaction simplement annulée.

## Juridiction

Les litiges découlant de l'application des présentes conditions générales de ventes sont soumis au droit français. En cas de différent, seul le tribunal compétant le plus proche du siège de l'entreprise « l'abeille naturelle » pourra être saisi.